

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Musée National Suisse

**Herausgeber:** Musée National Suisse

**Band:** 31 (1922)

**Rubrik:** Administration du château de Wildegg

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de deux de nos Légations qui désiraient que le Musée leur cède des meubles anciens provenant de ses dépôts. La Commission a trouvé que, à cause surtout des conséquences, ce n'était pas la tâche du Musée de fournir à nos Légations des ameublements, d'autant plus que les pièces pouvant servir à décorer des chambres de réception se trouvent en petit nombre dans nos dépôts, notre attention s'étant spécialement portée jusqu'à présent sur des époques plus reculées.

---

## Administration du château de Wildegg.

---

Les travaux de restauration et d'aménagement se sont suivis d'une façon satisfaisante. Les deux fermes ont été louées au canton d'Argovie en vue de créer un établissement modèle d'agriculture. Nous avons profité de cette circonstance pour démolir les écuries de la petite ferme, construite au pied du rocher sur lequel s'élève le château, et pour les reconstruire dans le voisinage de la grande ferme avec tous les perfectionnements nécessaires à une écurie pour chevaux. Nous avons également profité de démolir les autres constructions modernes d'aspect peu agréable qui étaient attenantes à la grange du château, ce qui a eu pour avantage de dégager le petit bâtiment connu sous le nom de „Rebhaus“. Sur cette place a été établie une volière avec des faisans. Le jardin d'agrément et le jardin potager près du „Rebhaus“ ont été redessinés, décorés d'une allée couverte et ornés de plantes décoratives, ce qui a beaucoup contribué à embellir les environs du château. A l'intérieur du vieux château, nous n'avons fait exécuter que peu de travaux. Le nouveau fermier a été autorisé à établir dans les bâtiments de la ferme de nouvelles installations répondant aux exigences modernes pour la distribution du purin, des presses pour fruits et des monte-charges, à condition que la Fondation ne serait pas tenue de reprendre les pièces mobiles de cette installation telles que moteurs, monte-charges etc. Il sera nécessaire de procéder à d'importantes transformations dans les anciens bâtiments qui en certains endroits menacent ruine, de façon à permettre une

exploitation modèle du domaine. Les études en vue de ces transformations n'étaient pas encore achevées à la fin de l'année. Nous devrons veiller surtout à ce que la Fondation ne soit pas amenée à assumer des obligations qui dépasseraient ses moyens, mais d'autre part les nouvelles installations devront répondre à toutes les nécessités d'une exploitation moderne.

Les droits de pêche sur l'Aa et le Bünz ont été de nouveau loués pour une durée de huit ans et cela d'accord avec l'Etat.

Nous prévoyons l'établissement d'un plan de morcellement pour le terrain situé près de la station de Wildegg et qui est encore actuellement loué.

La personne qui, au terme du testament pouvait habiter, sa vie durant, dans la nouvelle maison près du château ayant renoncé à ce droit contre une indemnité équitable, ce bâtiment a pu être mis cette année à la disposition des membres de la Commission et de la Direction du Musée qui sont autorisés d'en disposer pour y faire des séjours.

Le résultat des comptes de l'année a été des plus réjouissants et, bien que le temps n'ait pas été très propice, le château a reçu de nombreux visiteurs.

---

## Direction et administration.

---

Un de nos gardiens, Jacques Gross, né en 1860, a été pensionné, dès le 1<sup>er</sup> juillet, pour cause de maladie incurable et est décédé avant la fin de l'année. Depuis de nombreuses années, il était chargé de l'entretien de notre importante collection d'armes, travail qu'il exécutait à notre entière satisfaction. Sa mort laisse au Musée un vide qu'il sera difficile de combler. — Le 16 novembre est mort Emile Wehrli, né en 1862, qui avait pris part à l'installation du Musée en qualité d'ouvrier-verrier et qui depuis, à côté de ses fonctions de gardien, avait continué à exercer son métier à notre entière satisfaction, chaque fois que l'occasion s'en présentait. — Deux de nos gardiens de nuit ont dû être renvoyés pour fautes graves et un autre pensionné pour cause de maladie.